

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CRD01

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES GRAISSES ET LES HUILES

Vingt-sixième session

Kuala Lumpur, Malaisie, 25 février – 1er mars 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence Etats membres. Vote Etats membres ¹ .	CX/FO 19/26/1
2	Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/FO 19/26/2
3	Projet de révision de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) : ajout de l'huile de palme à forte teneur en acide oléique (OxG) à l'étape 7 - Observations à l'étape 6 (Réponses à la CL 2017/73/OCS-CCFO) Compétence partagée. Vote Etats membres.	REP17/FO Annexe V CX/FO 19/26/3
4	Avant-projet de révision de la Norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive (CXS 33-1981) : Révisions des sections 3, 8 et Annexe - Observations à l'étape 3 (Réponses à la CL 2018/76/OCS-CCFO) Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/FO 19/26/4 CX/FO 19/26/4 Add.1
5	Avant-projet de révision de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) :	
5.1	Changement dans la température utilisée pour l'analyse de l'indice de réfraction et de la densité apparente de la superoléine de palme - Réponses à la CL 2017/60/OCS-FO	CX/FO 17/25/CRD23 CX/FO 19/26/5
5.2	Remplacement de l'Indice d'acide par les acides gras libres pour les huiles de palme vierges et inclusion des acides gras libres pour l'huile de palmiste brute - Observations à l'étape 3 (Réponses à la CL 2018/77/OCS-CCFO)	CX/FO 19/26/6 CX/FO 19/26/6 Add.1
5.3	Révision de la composition essentielle des huiles de tournesol - Observations à l'étape 3 (Réponses à la CL 2018/78/OCS-FO)	CX/FO 19/26/7 CX/FO 19/26/7 Add.1
5.4	Inclusion de l'huile de noix, l'huile d'amande, l'huile de noisette, l'huile de pistache, l'huile de lin et l'huile d'avocat - Observations à l'étape 3 (Réponses à la CL 2018/79/OCS-FO)	CX/FO 19/26/8 CX/FO 19/26/8 Add.1

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	Compétence partagée. Vote Etats membres	
6	Révision de la Liste de cargaisons précédentes acceptées (Annexe II de CXC 36-87) - Réponses à la CL 2017/61/OCS-CCFO Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/FO 19/26/9 CX/FO 19/26/9 Add.1
7	Alignement des dispositions concernant les additifs alimentaires dans les normes pour les graisses et des huiles (à l'exception des huiles de poisson) et justification technologique de l'emploi d'émulsifiants dans les produits entrant dans la catégorie d'aliments 02.1.2 de la NGAA Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/FO 19/26/10
8	Rapport sur les résultats de la surveillance de la conformité des huiles de poisson portant un nom spécifique aux exigences (notamment le profil en acides gras) de la Norme pour les huiles de poisson ainsi que son effet sur le commerce (Réponses à la CL 2017/74/-FO) Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	CX/FO 19/26/11
9	Document de discussion sur une meilleure gestion des travaux du Comité du Codex sur les graisses et les huiles Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	CX/FO 19/26/12
10	Document de discussion sur l'ajout du suif comestible non raffiné dans la Norme pour les graisses animales portant un nom spécifique (CXS 211-1999) Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/FO 19/26/13
11	Document de discussion sur l'applicabilité de la composition en acides gras d'autres huiles figurant au Tableau 1 à leur forme brute correspondante dans la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/FO 19/26/14
12	Document de discussion sur l'inclusion des acides gras libres en tant que paramètres de qualité pour l'huile de son de riz raffinée dans la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/FO 19/26/15
13	Questions diverses <i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible).</i>	
14	Date et lieu de la prochaine session Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	
15	Adoption du rapport Compétence Etats membres. Vote Etats membres. ²	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.